## Il a été demandé à un groupe de personnalités de formuler des recommandations pour l'avenir de l'AIEA. Voici ce qu'elles avaient à dire.

a été demandé à la Commission de personnalités de réfléchir à la façon dont le nucléaire pourrait évoluer jusqu'en 2020 et au-delà, à ce que le monde est susceptible de demander à l'AIEA et aux mesures à prendre pour que l'Agence puisse répondre à ces besoins.

Nous avons produit un document intitulé 'Renforcer l'ordre nucléaire mondial pour la paix et la prospérité: le rôle de l'AIEA jusqu'en 2020 et au-delà'.

Les membres de la Commission ont des origines nationales et professionnelles fort différentes.\* Des points de vue très divers ont ainsi été exprimés sur les questions nucléaires et les questions connexes tout au long de nos débats et de la rédaction du rapport. Il est remarquable que malgré nos opinions divergentes, voire opposées dans certains cas, sur plusieurs des sujets importants dont nous avons débattu au cours de nos travaux, les membres de la Commission ont été unanimes à considérer que les États Membres doivent renforcer l'AIEA en lui octroyant des pouvoirs, des ressources, du personnel et de la technologie supplémentaires.

Nous pensons qu'un renforcement de l'AIEA se justifie par la demande vigoureuse de services cruciaux de l'Agence qui, selon toute probabilité, augmentera et se maintiendra dans un avenir prévisible.

Songez au fait que la hausse vertigineuse du coût des combustibles fossiles et la menace imminente de changements climatiques, contre lesquels l'électronucléaire est reconnu comme constituant une option importante pour les atténuer, pourront conduire probablement à une renaissance de l'énergie nucléaire dans un proche avenir.

Il conviendrait de renforcer immédiatement la coopération internationale pour faire en sorte que toute expansion éventuelle de l'énergie nucléaire s'effectue dans des conditions de sûreté et de sécurité et ne contribue pas à une prolifération des armes nucléaires. L'AIEA devrait aider les pays nouveaux venus à mettre en place les infrastructures nécessaires pour développer l'énergie nucléaire de manière sûre, sécurisée et pacifique. Elle devrait collaborer avec les États Membres à la coordination de la recherche sur la conception de réacteurs qui soient économiques, sûrs et antiproliférants.

L'AIEA doit redoubler d'efforts pour aider les États à élaborer des approches sûres et viables de la gestion

des déchets nucléaires et faire en sorte que le public et la communauté internationale en soutiennent la mise en œuvre. Elle devra aussi établir des normes internationales de sûreté nucléaire et promouvoir l'harmonisation des processus de certification pour les nouveaux modèles de réacteurs. Les centrales nucléaires régionales partagées, les mécanismes d'assurance des approvisionnements en combustible nucléaire, y compris les banques internationales d'uranium enrichi, la gestion multinationale de l'ensemble du cycle du combustible, l'estimation des ressources mondiales en uranium et la recherche-développement sur les cycles du combustible au thorium sont parmi les initiatives qui pourront conférer des responsabilités supplémentaires à l'AIFA

Il conviendrait aussi de tenir compte du fait que les garanties resteront au centre des activités de l'Agence. De fait, les responsabilités de l'AIEA en matière de garanties se sont accrues rapidement. Entre 1984 et 2007, la quantité de matières nucléaires soumises aux garanties a plus que décuplé. Beaucoup demandent à l'Agence d'appliquer le Protocole additionnel ainsi qu'une méthode de contrôle par pays reposant sur l'information qui exige que l'Agence examine toute une série de types d'informations supplémentaires plus complexes.

Les pouvoirs dont dispose actuellement l'AIEA devraient être interprétés comme lui conférant la responsabilité d'effectuer des inspections pour déceler des indices d'activités d'armement nucléaire. Comme l'ont montré des événements récents, une transparence allant bien au-delà des mesures prévues dans le Protocole additionnel est parfois nécessaire pour donner l'assurance que le programme nucléaire d'un État est entièrement pacifique.

L'AIEA devrait collaborer étroitement avec les États Membres qui élaborent de nouveaux processus du cycle du combustible, de façon que des mesures efficaces en matière de garanties, de non-prolifération et de protection physique puissent être incorporées dès le départ à ces systèmes. De toute évidence, il faudra accroître encore les activités de garanties si l'énergie nucléaire se développe et que d'autres circonstances changent à l'avenir.

Bien que la sécurité nucléaire relève fondamentalement de la responsabilité des États, l'AIEA a un rôle important à jouer face à la menace de terrorisme nucléaire. Elle est le seul organisme mondial ayant les compétences et les

## Tavisio Zedillo Properti del VISIOII

connaissances requises auxquelles se fient des pays très divers.

Les États devraient négocier des accords ayant force obligatoire qui fixent des normes efficaces de sécurité nucléaire mondiale. Ils devraient accepter d'assigner un rôle important à l'AIEA pour ce qui est d'élaborer ces normes ayant force obligatoire, d'aider à les mettre en œuvre et de confirmer qu'elles le sont. L'AIEA devrait élaborer une législation type qui aide les États à s'acquitter de l'obligation que leur fait la résolution 1540 du Conseil de sécurité de l'ONU de promulguer des lois efficaces interdisant les actes liés au terrorisme et à la contrebande nucléaires.

L'AIEA devrait redoubler d'efforts pour assurer efficacement la sécurité des sources radiologiques les plus dangereuses dans le monde et accroître la priorité qu'elle donne à la prévention de la contrebande nucléaire. Elle devrait aussi poursuivre ses efforts pour aider les États à se préparer à faire face aux conséquences d'une dispersion de radioactivité.

Bien que la sûreté nucléaire se soit améliorée considérablement au cours des dernières décennies, il faut continuer de réduire le risque qu'un accident survienne dans un réacteur quelconque. Le rôle de l'AIEA dans l'amélioration continue du régime mondial de sûreté est essentiel et doit être renforcé. L'Agence devrait conduire une initiative internationale visant à mettre en place un réseau mondial de sûreté nucléaire et assurer un vaste échange de connaissances, de données d'expérience et d'enseignements essentiels en matière de sûreté.

À terme, avec la participation de l'AIEA, les États devraient conclure des accords ayant force obligatoire concernant l'application effective de normes mondiales de sûreté et l'obligation de se soumettre à des examens internationaux de sûreté nucléaire conduits par des pairs.

Les États Membres et l'AIEA devraient accroître les efforts décisifs qu'ils déploient pour veiller à ce que les pays qui entreprennent des programmes électronucléaires mettent en place des infrastructures de sûreté solides, comprenant des organismes de réglementation efficaces et indépendants. L'Agence devrait développer ses activités visant à aider les États à évaluer et consolider la culture de sûreté nucléaire.

L'assistance technique fournie par l'AlEA aux pays en développement pour les applications nucléaires dans les domaines de la santé, de l'agriculture, de l'industrie, de l'environnement, de l'hydrologie et de la recherche biologique et physique est importante à la fois parce

qu'elle contribue directement au bien-être de l'humanité et parce qu'elle aide à mobiliser un vaste soutien en faveur de l'Agence elle-même et de ses missions plus larges intéressant l'énergie, la sûreté, la sécurité et la non-prolifération.

En conséquence, le programme de coopération technique de l'Agence doit être étendu et diversifié de façon qu'il suive le rythme de croissance des autres activités de l'Agence. La demande d'assistance technique dépassera toujours les ressources qui lui sont consacrées, mais il faudra mieux répondre à l'avenir à l'attente des pays en développement en ce qui concerne un tel appui de la part de l'AIEA.

La Commission estime que pour que l'AIEA puisse s'acquitter correctement de ces tâches et d'autres, ses Membres devraient lui accorder des ressources beaucoup plus importantes. Nous suggérons une augmentation ponctuelle immédiate du budget de l'Agence d'un montant suffisant pour permettre au moins de rénover le Laboratoire d'analyse pour les garanties et de financer comme il convient le Centre des incidents et des urgences.

Nous proposons également des augmentations annuelles du budget ordinaire pour soutenir l'expansion des activités de sécurité et de sûreté de l'Agence, d'autres activités d'appui aux États entreprenant des programmes nucléaires et des travaux concernant les applications nucléaires et le transfert de technologie.

À plus long terme, le budget ordinaire devra continuer d'augmenter afin de faire face à la demande croissante de services de l'AlEA. Un budget ordinaire nettement plus élevé — éventuellement doublé à l'horizon 2020 par rapport au budget actuel — permettrait de financer la nécessaire expansion des travaux consacrés aux réacteurs nucléaires et au cycle du combustible ainsi qu'à la sécurité et à la sûreté, de même que celle des activités visant à répondre aux besoins humains fondamentaux par le biais des applications nucléaires et de la coopération technique.

La grande majorité des membres de la Commission estiment aussi que le succès de la mission de non-prolifération de l'AIEA dépendra pour beaucoup des progrès accomplis en matière de désarmement, ou de l'absence de progrès dans ce domaine. L'article VI du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) fait obligation aux États parties dotés d'armes nucléaires de négocier de bonne foi en vue du désarmement nucléaire et, lors de la Conférence d'examen du TNP de 2000, ces États ont reconnu que le Traité équivalait à un «engagement sans équivoque... à parvenir à l'élimination complète de leurs armes nucléaires».

## 20/20

Le Directeur général de l'AIEA, Mohamed ElBaradei, a chargé le Secrétariat de l'Agence de procéder à un examen approfondi de la nature et de la portée du programme de l'AIEA au cours de la prochaine décennie ainsi que des ressources qui seraient nécessaires pour financer ces activités. Cette étude a été baptisée «20/20» car il s'agissait de réfléchir aussi lucidement que possible à l'avenir jusqu'à l'horizon 2020 et au-delà.

Selon les conclusions du rapport, les principaux défis auxquels l'AIEA sera sans doute confrontée d'ici à 2020 sont les suivants:



- recours accru à l'électronucléaire dû à la demande d'énergie propre;
- augmentation de l'intérêt pour les applications nucléaires dans les domaines de la santé, de l'alimentation et de l'environnement;
- importance accrue donnée au maintien de la sûreté à un niveau élevé;
- lutte contre la menace de terrorisme nucléaire;
- renforcement du système des garanties pour en assurer l'efficacité, la crédibilité et l'indépendance.

On trouvera la version anglaise du rapport intitulé «Vision pour 2020» à l'adresse www.iaea.org/NewsCenter/News/PDF/20-20vision\_220208.pdf

Cet engagement fait partie intégrante du compromis sur le TNP. On ne saurait trop souligner qu'il est nécessaire que le TNP devienne universel. Les États doivent renouveler leur engagement en faveur de la vision d'un monde exempt d'armes nucléaires et de l'adoption de mesures plus fermes à cette fin.

Il va sans dire que pour parvenir à un monde exempt d'armes nucléaires, ce qui ne se fera pas rapidement, il faudra que de nombreux acteurs du système international adoptent des mesures allant bien au-delà du mandat et des capacités de l'AIEA.

Il faut avoir l'ambition de revigorer le grand compromis sur le TNP obtenu il y a 40 ans. Ce grand compromis renouvelé devra associer des mesures qui peuvent être prises immédiatement à une vision à long terme et attirer les États qui ne sont pas parties au TNP.

Il faudra sûrement de nouvelles approches pour vérifier que les obligations découlant du Traité sont respectées, assurer la sécurité des États en l'absence d'armes nucléaires et punir ceux qui ne respectent pas le régime, et probablement aussi de nouvelles méthodes permettant de contrôler les éléments sensibles du cycle du combustible nucléaire.

Le rôle précis que l'AIEA pourrait jouer à l'avenir dans le désarmement reste à déterminer. Mais le régime international de vérification nucléaire sera certainement essentiel à mesure que le désarmement se poursuivra, et l'AIEA possède les capacités et l'expérience voulues pour jouer un rôle central à cet égard. Il serait aussi logique que les États confient à l'Agence un rôle central dans la surveillance des stocks considérables de matières fissiles qui seraient retirés des programmes d'armement nucléaire. Ces activités justifieraient aussi l'octroi de ressources supplémentaires à l'Agence.

La communauté internationale se trouve à la fois devant des possibilités prometteuses et des défis considérables au moment où le monde entre dans la septième décennie nucléaire. Le recours accru aux technologies nucléaires offre un potentiel immense pour ce qui est de répondre aux besoins de développement importants. Toutefois, les technologies nucléaires soulèvent aussi, en matière de sûreté et de sécurité, des questions complexes et de grande portée qu'il faut résoudre efficacement. En conséquence, afin de réduire les risques tout en permettant un accroissement rapide de la contribution des technologies nucléaires au bienêtre de l'humanité, notre rapport préconise un ordre nucléaire mondial renforcé.

Un ordre nucléaire mondial plus solide émergera d'actions collectives et de partenariats accrus, d'une plus grande transparence, de l'application dans le monde entier de normes de sûreté et de sécurité de plus en plus efficaces, de nouvelles mesures de non-prolifération et de mesures progressives de réduction et, à terme, d'élimination des armes nucléaires. Si l'on parvient à le mettre en place, cet ordre nucléaire renforcé pourrait conduire à terme à l'ère de l'atome pour la paix et la prospérité, comme on l'espérait lors de la conception de l'AIEA en 1953. C'est évidemment une tâche qui va bien au-delà du mandat et des capacités de l'AIEA, mais le renforcement de l'Agence constituera une des mesures les plus cruciales et fondamentales pour atteindre cet objectif.

Ernesto Zedillo est Directeur du Centre Yale d'étude de la mondialisation et ancien président du Mexique.

\*Les membres de la Commission étaient les suivants: ambassadeur Oluyemi Adeniji (Nigeria), Lajos Bokros (Hongrie), Lakhdar Brahimi (Algérie), Rajagopala Chidambaram, professeur, DAE-Homi Bhabha (Inde), sénateur Lamberto Dini (Italie), Gareth Evans (Australie), Louise Fréchette (Canada), Anne Lauvergeon (France), Kishore Mahbubani (Singapour), ambassadeur Ronaldo Mota Sardenberg (Brésil), ambassadeur Pius Yasebasi Ng'Wandu (Tanzanie), sénateur Sam Nunn (États-Unis), ambassadeur Karl Theodor Paschke (Allemagne), Wolfgang Schüssel (Autriche), académicien Evgeny Velikhov (Russie), professeur Wang Dazhong (Chine), Hiroyuki Yoshikawa (Japon), Ernesto Zedillo, Président (Mexique).